



Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 17 octobre 2025

Présents :

Représentants de la Mairie de Gondreville : M. Arnould, maire de Gondreville, Mme Chartreux-Fritsch, adjointe au Maire, déléguée aux écoles

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Philipps, Ferry, Capineri-Tosetti, Hurpeau, Fritsch, Gérard et Dion

Enseignantes : Mmes Colin, Caudy, Cherrière-Pharose, Silvetti, Gilles-Mathieu, Legros, Boccalini et Crêpin

Excusés : Mme Fauché, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Guittre, parent d'élève

Présentation des membres du Conseil d'école et des partenaires de l'école

Tour de table

Présentation du Rased et de son rôle au sein de l'école : Me Dubois, psychologue scolaire, 2 enseignantes spécialisées qui prennent en charge des enfants en difficulté en groupe de travail restreint.

AESH : Rachel Vouillaume

Mélinda Siatte : Aesh coordinatrice pour le dispositif ULIS

Pas de Service civique cette année, faute de moyen financier.

Effectifs, répartition et prévisions pour 2026/2027

Effectifs au 17 octobre 2025 (5 départs depuis fin août)

Cp: 22 élèves dont 1 en dispositif	->	Mmes Colin et Legros
Cp/Ce1 : 23 élèves (12 + 11)	->	Mme Gilles-Mathieu
Ce1/Ce2 : 25 élèves (21 + 4) dont 2 en dispositif	->	Mme Caudy
Ce2/Cm1 : 25 élèves (21 + 4) dont 7 en dispositif	->	Mme Cherrière-Pharose
Cm1/cm2 : 26 élèves (15 + 11)	->	Mme Boccalini
Cm1/Cm2 : 26 élèves (15 + 11) dont 1 en dispositif	->	Mmes Silvetti et Vautrin
Dispositif ULIS : 11 élèves	->	Mme Crêpin

Total des élèves à la date du 17/10/2025 : 147

Moyenne des élèves par classe : 24.5

A la rentrée de novembre : une inscription en CE2 et une inscription en ULIS CM2

Théoriquement, pour la rentrée 2026/2027, 24 élèves (dont 2 en dispositif ULIS) partiraient en 6° et 26 arriveraient au cp.

Nous aurions à la rentrée 2026 : 26 CP, 36 CE1, 32 CE2, 26 CM1 et 34 CM2 ; les élèves du dispositif actuellement en CM2 seront remplacés par 2 élèves dont nous ne savons pas à l'avance sur quel niveau ils arriveront. Nous devrions donc avoir 156 élèves pour la rentrée 2026, ce qui fera une moyenne par classe de 26 élèves.

Actions pédagogiques, activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Concernant les activités complémentaires et sorties, l'équipe enseignante tient à souligner qu'elles ne font pas partie des programmes obligatoires et sont donc proposées et organisées par les enseignantes pour leurs élèves.

Projets divers

L'école s'est réinscrite à l'USEP cette année, dans l'attente des propositions de rencontres. Afin de financer les différents déplacements en bus des écoles, une vente de cache cou est organisée sur tout le département. Dès la communication des différentes rencontres, les parents seront informés de toutes les dates retenues afin, éventuellement, de s'organiser pour accompagner les enfants.

Une initiation au handball est prévue en janvier/février pour les classes de Mes Caudy, Cherrière-Pharose, Boccalini et Silvetti.

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « Ecole et cinéma » : 1 film par trimestre pour chaque cycle. Les dates n'ont pas encore été précisées.

Me Silvetti a prévu d'enregistrer une émission de radio et organise tous les 15 jours des débats avec ses élèves dans la salle du conseil de la mairie.

Me Silvetti a prévu d'emmener tous les CM2 de l'école en classe de découverte à Clair Sapin dans les Vosges du 7 au 11 avril.

En décembre l'école participera au projet de boîtes à chaussures solidaires.

INTERVENTIONS ET ACTIVITES

DECEMBRE		
Mardi 01 ^{er}	Oscar et Charly : intervention de la gendarmerie pour parler du respect et de la sécurité	Tous les CP
Vendredi 19 après midi	Spectacle de fin d'année offert par l'APEG	TOUTES

JANVIER		
Mardi 13 matin	Planète Mômes : conférence sur l'eau à la salle jacques Callot	CP, CP/CE1 et CE1/CE2
Mardi 13 matin	Planète Mômes : conférence sur les océans à la salle jacques Callot	CE2/CM1, CM1/CM2 et CM1/CM2

MARS		
Jeudi 26 journée	CARNAVAL	TOUTES

JUIN		
Lundi 22 journée	Village des vieux métiers à Azannes	CP, CP/CE1
Vendredi 26 soirée	Fête de l'école	TOUTES

D'autres projets sont en cours de réflexion.

Piscine 2025/2026

Afin d'avoir un enseignement plus efficace, les classes vont à la piscine deux fois par semaine - les lundis et jeudis - sur une période plus courte. Afin de partager les bassins plus ou moins profonds, les créneaux comportent une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3.

Les créneaux des enseignantes :

	Du 08 septembre au 10 octobre	Du 13 octobre au 28 novembre	Du 02 février au 20 mars
Jour horaire	Lundi et jeudi 14h35/15h15	Lundi et jeudi 10h20/11h00	Lundi et jeudi 10h20/11h00
Classes	Mes Gilles et Cherrière-Pharose	Mes Silvetti et Caudy	Mes Colin/Legros et Boccalini

Projet d'école 2025-2026

Poursuite du projet écrit en 2024

DOMAINE 1 : LES APPRENTISSAGES ET LES PARCOURS DES ELEVES, L'ENSEIGNEMENT

- FRANÇAIS : les constituants de la phrase
 - Uniformisation de la codification grammaticale
 - Rituels quotidiens
 - Constructions d'outils communs
- MATHÉMATIQUES : résolutions de problèmes
 - Travail quotidien
 - Ateliers de mise en situation et manipulations

DOMAINE 2 : LA VIE ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ELEVE, LE CLIMAT SCOLAIRE

- PARCOURS CITOYEN : projet humanitaire
 - Mise en place d'une action humanitaire permettant l'aide à une association qui œuvre pour les droits des enfants.
 - Participation à un **projet humanitaire** qui œuvre pour la construction de puits.
 - Ce projet a pour objectif de sensibiliser les élèves et leurs parents sur la préciosité de l'eau et sur l'absence d'eau dans certaines parties du monde.
 - Le principe de ce projet est de faire fabriquer à chaque enfant une œuvre d'art autour du thème de l'eau et une expo vente aurait lieu en fin d'année. Les fonds récoltés à cette occasion seront envoyés à l'association retenue.
 - Apprentissage de chants autour du thème de l'eau qui seront présentés lors de la fête de l'école
- AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE
 - Médiateurs dans la cour : afin de rendre les élèves plus autonomes dans la gestion des petits conflits et sous couvert des enseignantes, des élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 identifiables dans la cour (chasubles jaunes) seront formés après les vacances lors de séances d'APC, pour être personnes ressources et médiateurs des élèves en cas de petits conflits.
 - Imposition du calme et du silence dans les couloirs : chaque déplacement des enfants dans et hors de l'école ne se fait qu'à la condition qu'ils soient calmes voire silencieux (à l'intérieur des bâtiments)
 - Temps de discussions, d'échanges, de réflexion en classe lors de conflits
 - Organisation de débat à visée philosophique en cycle 3
 - Possibilité d'avoir une récréation au calme en profitant de la bibliothèque (des responsables élèves doivent être formés en classe pour faire respecter les règles de la bibliothèque)
 - Mise en place d'un planning d'occupation des espaces de la cour et des règles d'utilisation
 - Investissement dans le projet PHARE
 - Mise en place de journées (une par période) thématiques.

DOMAINE 3 : L'ECOLE DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

- Organisation de plusieurs activités communes aux élèves de maternelle et à ceux de l'élémentaire (activités sportives, partage d'histoires, jeux...)
- Poursuite des activités CM/6^{ème} mais en proposant aux élèves de 6^{ème} de venir partager leurs expériences du collège

Sécurité à l'école

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), il est demandé aux écoles de prévenir également les intrusions et attentats.

Plusieurs exercices doivent être réalisés durant l'année scolaire : exercice incendie, exercice de confinement, et exercice de mise à l'abri ou de fuite en cas d'intrusion. Une brochure d'informations a été envoyée à toutes les familles.

Il est demandé aux établissements de posséder 3 systèmes d'alarme différents en fonction des risques ; l'école possède ces différents systèmes chacun étant dédié à un danger différent.

Les enseignantes ont été informées des attitudes à adopter et possèdent dans leur classe tout ce qui est nécessaire à une mise en sûreté.

Un exercice incendie a eu lieu fin septembre. Un exercice alerte intrusion a eu lieu le jeudi 09 octobre, les enfants étaient prêts.

Projet PHARE (Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect)

Depuis quelques années, la participation des écoles, collèges et lycées au **dispositif PHARE** est devenue obligatoire.

L'école a donc signé une charte qui acte son engagement et sa volonté de lutter contre les situations de harcèlement et de cyber harcèlement entre élèves : 10 heures dans l'année sont consacrées en classe au dispositif.

La journée « non au harcèlement » est prévue en novembre ; nous la ferons le vendredi 14 novembre : différents types d'activités autour du harcèlement seront proposés aux enfants tout au long de la journée. En fonction des classes, des activités spécifiques ponctuelles auront lieu à chaque période.

Lors des réunions de rentrée, les enseignantes ont proposé aux familles un diaporama de présentation du projet et du protocole.

Une formation pour les personnels de l'école a été réalisée l'an dernier.

Bilan des comptes coop de l'année 2024/2025

Les comptes se portent très bien et restent créditeurs. C'est Madame Mounier, parent d'élève qui a été vérificateur des comptes.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	557,70	7070 0008	Ventes d'objets	1 001,00
6168 1008	Assurances	40,00	7080 0008	Activités éducatives	2 361,00
6181 0008	Activités éducatives	8 710,06	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	283,10
6270 0008	Frais bancaires	23,98	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 54	381,12	7551 1008	Subventions d'associations	2 419,40
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	452,32	7562 0008	Participations des familles	3 085,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	146,82
Total des charges (A) :		10 165,18	Total des produits (B) :		9 296,32
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -868,86					
Bilan simplifié au 31 Août 2025					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
Soldes des comptes au 31/08/2025					
512	Crédit Mutuel Enseignant (1)	5 287,88	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	6 156,74
514	Banque Postale (1)	0,00	Egal à l'actif - passif au 31.08.2024		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2025 :		
478.1	Erreur débitrice :	0,00	478.2	Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		5 287,88	Total du passif :		5 287,88
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00			Le bilan simplifié est équilibré.		

Les sommes demandées aux familles en 2025/2026 n'ont pas été modifiées par rapport à l'année dernière :

- 23 euros pour un enfant scolarisé à l'école élémentaire
- 44 euros pour 2 enfants scolarisés à l'école élémentaire
- 63 euros pour 3 enfants scolarisés à l'école élémentaire
- 80 euros pour 4 enfants scolarisés à l'école élémentaire

Les enseignantes sont reconnaissantes à l'Apeg qui permet de financer une partie des différentes sorties ou projets. En 2024/2025, l'APEG a financé les projets suivants :

Nature de la sortie	Montants en euros
Concert à l'opéra de Nancy	400.40 €
Ecole et cinéma	612.00 €
Spectacle de marionnettes Neuves Maisons	147.00 €
Sortie à la ferme pédagogique de Lay Saint Rémy	240.00
Sortie au château de Sierck les Bains	520.00 €
Sortie au château de Sierck les Bains	500.00 €

Total participation 2419.40 €

L'APEG a également organisé le passage de Saint Nicolas à l'école, financé un spectacle aux enfants à Noël, et organisé la boum des CM2

Partage de la somme demandée aux familles :

10 € vont dans les coopératives de classe gérées par chaque enseignante.

2.50 € servent à payer la cotisation OCCE (qui gère les coopératives scolaires)

6.50 € servent à payer la cotisation USEP

Le reste (environ 3 €) va dans la coop centrale qui règle les dépenses qui concernent le fonctionnement de toute l'école (frais bancaires, affranchissement, conférences, Sacem + Spré, matériels divers).

Récapitulatif des sommes réglées en fonction des sorties scolaires en 2024 – 2025

Nature de la sortie	Classes concernées	APEG	Prise en charge Coop classe	Part à la charge des familles
		Montants en euros par enfant		
Concert à l'opéra de Nancy	Ce1/ce2, ce2/cm1, cm1/cm2 et cm2	3.85 €	0.85 €/ enfant	3.00 €
Ecole et cinéma	Toutes	4.00€	0.17 €/ enfant + 1 ^{ère} séance pour tous payée par la coop centrale	4.00 €
Spectacle de marionnettes Neuves Maisons	Cp et Cp/Ce1	3.00 €	1.75 €/ enfant	3.00 €
Visite collège de Rigny	CM2	/	62.08	/
Sortie à la ferme pédagogique de Lay Saint Rémy	Cp et Cp/Ce1	5.00 €	2.00 €/ enfant	5.00 €
Site archéologique GRAND	Ce2/cm1 et cm1/cm2	/	/	1.00 €
Château de Sierck les Bains	Ce1/ce2 et cm2	10.00 €	3.20 €/ enfant	10.00 €
Château de Sierck les Bains	Ce2/cm1 et cm1/cm2	10.00 €	2.77 €/ enfant	11.00 €

Utilisation des moyens alloués à l'école

Achat de livres et fichiers : fichiers individuels de maths dans plusieurs classes et lecture en cp, réassort de manuels de lecture en cp (suite aux dégradations de certains manuels), divers manuels.

Chaque classe est abonnée à une ou deux revues ou magazines et la Bcd de l'école est abonnée à 3 revues ou magazines.

Achat de petit matériel et de fournitures scolaires pour les classes.

Le remplacement du TBI de madame Colin.

Remplacement de 3 ordinateurs (Mes Silvetti et Colin ainsi que celui de la salle des maîtresses)

Travaux dans l'école

Travaux en attente :

- Remise en état de la salle des maîtresses suite à l'incendie du 13 octobre : nettoyage la première semaine des vacances de la Toussaint et peintures la seconde semaine
- Concernant le bardage, un expert judiciaire a été mandaté car suite au remplacement des façades de l'école en 2019, un grand nombre de plaques ont été endommagées (cassées) et l'entreprise qui a réalisé les travaux fait la sourde oreille ; chaque plaque abîmée est remplacée par une plaque provisoire.

Actions de l'Apeg prévues pour 2025/2026

Halloween : 31 octobre

Bourse aux jouets : 29 novembre

Passage de saint Nicolas à l'école : 05 décembre

Vente de sapins et de fromages : 06 décembre sous la Halle

Spectacle de Noël pour les élèves : 19 décembre

Galettes des rois pour les adhérents le 30 janvier

Carnaval : 7 mars

Deuxième bourse aux jouets : 8 mars

Loto : 30 mai

Animation et restauration à la fête de l'école : 26 juin

Pique nique des maternelles : 27 juin

Boum des CM2 : juillet

A l'occasion du passage de Saint Nicolas, c'est la municipalité qui offrira les chocolats aux enfants et au personnel.